

3.5

Avis d'audiences

3.5 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Roberto Pistilli	(CD00-0655)	Janine Kean, président Alain Côté, A.V.C. Albert Audet	4 décembre 2007 à 9h30 5 décembre 2007 à 9h30 6 décembre 2007 à 9h30 7 décembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Transaction non dans l'intérêt de l'investisseur.	audition sur culpabilité
Richard Sirois	(CD00-0663)	François Folot, président Jacques Denis, A.V.A. Gilles C. Gagné, A.V.C.	4 décembre 2007 à 9h30	Hôtel Universel de Rivière-du-Loup 311, boul. Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5S4	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues.	audition sur culpabilité
Guyline Lecours	(CD00-0611)	François Folot, président Carmel Gagnon, A.V.A. Gaétan Magny	6 décembre 2007 à 9h30	Palais de justice de Québec 300, boul. Jean Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6	Remplacement non dans l'intérêt de l'assuré et/ou ne pas favoriser le maintien en vigueur. Avoir causé un découvert ou risque de découvert. Défaut de remettre les documents appartenant à un client sans délai. Remplacement sans préavis de remplacement (même type de produits).	audition sur sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Pascal Baril	(CD00-0681)	Janine Kean, président Gisèle Balthazard, A.V.A. Pierre Beaugrand, A.V.A.	10 décembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	<p>Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.</p> <p>Remplacement non dans l'intérêt de l'assuré et/ou ne pas favoriser le maintien en vigueur.</p> <p>Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues.</p> <p>Défaut d'exercer ses activités avec intégrité.</p> <p>Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client.</p> <p>Proposition ou transaction à l'insu du consommateur ou pour une personne fictive.</p> <p>Conflits d'intérêts.</p> <p>Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat.</p> <p>Défaut de répondre dans les plus brefs délais à toute correspondance provenant du syndic et de collaborer.</p> <p>Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.</p>	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Edward Ronald Greeley	(CD00-0675)	François Folot, président Bernard Meloche Albert Audet	11 décembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur culpabilité
			12 décembre 2007 à 9h30		Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client.	
			13 décembre 2007 à 9h30		Conflicts d'intérêts.	
			14 décembre 2007 à 9h30			
Serge Fortas	(CD00-0647)	Janine Kean, président Michel Cotroni, A.V.A. Gilles C. Gagné, A.V.C.	12 décembre 2007 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque ouest, 18e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur sanction
					Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	
					Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Carmen Aubertin	(CD00-0668)	François Folot, président Albert Audet Claude Trudel, A.V.A.	17 décembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	audition sur sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Marc-André Trottier	(CD00-0678)	François Folot, président	18 décembre 2007 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	audition sur culpabilité
		Gisèle Balthazard, A.V.A. Robert Archambault, A.V.A.	19 décembre 2007 à 9h30		Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Vincent Lacroix	(CD00-0609)	Janine Kean, président Shirtaz Dhanji, A.V.A. Yvon Fortin, A.V.A.	19 décembre 2007 à 9h30 20 décembre 2007 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque ouest, 18e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière. Défaut d'exercer ses activités avec intégrité.	audition moyens préliminaires